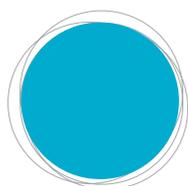




SIMIANE - COLLONGUE - LES BLEUETS

PRÊT SOCIAL LOCATION-ACCESSION

Solution pour devenir propriétaire



le foyer de
provence
SOLUTIONS D'HABITAT



GROUPE
HABITAT
EN RÉGION

LE PSLA C'EST QUOI ?

Le Prêt Social Location - Accession (PSLA) est un dispositif réglementé d'accèsion à la propriété s'adressant aux ménages sous plafonds de ressources, permettant d'acquérir un logement social neuf situé dans une opération agréée par l'État.



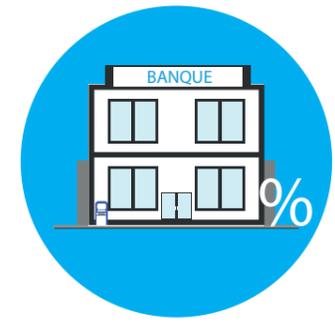
LE FINANCEMENT



PRÊT A
TAUX ZÉRO



APPORT
PERSONNEL



PRÊT
CLASSIQUE

COMMENT ÇA MARCHE ?

Devenez propriétaire d'un logement neuf après une courte période locative. ?

2 Phases :

LOCATAIRE
Phase 1 dite **Locative**

durant laquelle vous occupez le logement au titre de résidence principale en tant que locataire.

Cela permet également de constituer une partie de votre apport personnel jusqu'à l'acquisition dite *levée d'option*.

PROPRIÉTAIRE
Phase 2 dite **Acquisitive**

à partir de là vous êtes propriétaire de votre logement.



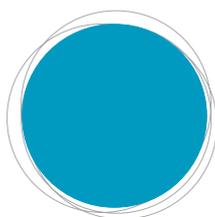
FUYEAU - LA BASTIDE DE GARRIAS

LES CONDITIONS AVANTAGEUSES :

-  Prix de vente encadré
-  TVA réduite (5,5% au lieu de 20%)
-  Exonération de la Taxe Foncière sur Propriété Bâtie pendant 15 ans
-  Garantie de rachat pour son logement, sous conditions, à prix connu, pendant 15 ans
-  Garantie de relogement dans le parc locatif social pendant 15 ans
-  Frais de notaire réduits



SAINT-MARTIN DE CRAU - VILLA SOLEA



le foyer de
provence
SOLUTIONS D'HABITAT

Famille & Provence

Le Décisium B I

1 Rue M. Gandhi CS 60400

13097 Aix-en-Pce Cedex 2

Tél. | 04 42 91 20 00

Fax | 04 42 91 20 20

info@familleprovence.fr

www.familleprovence.fr

Contact :

Tél. | 06 24 49 13 69

accession@familleprovence.fr



GROUPE
HABITAT
EN RÉGION